

Bureau sous-régional
de la CEA en Afrique
centrale



Vue d'ensemble

Le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique centrale a été mis en place à Yaoundé, au Cameroun, en 1962, juste quatre ans après la création de la CEA par le Conseil économique et social de l'ONU. Il a pour tâche de promouvoir la diversification économique et la transformation structurelle en vue du développement inclusif et durable d'une Afrique centrale intégrée.

C'est pourquoi son travail est évalué selon la mesure dans laquelle il contribue : i) à améliorer la capacité de ses États membres de concevoir et réaliser des politiques et réformes en vue de la diversification de leur économie, ce qui se répercute sur l'inclusion sociale et le développement général de la sous-région ; et ii) à consolider les capacités des États membres de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour surmonter les obstacles qui s'opposent au développement de la sous-région, de mettre en œuvre des initiatives sous-régionales de développement et d'accélérer le rythme de la coopération et de l'intégration sous-régionales.

Le Bureau sous-régional couvre sept États de l'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Il apporte aussi son appui à la CEEAC et à la CEMAC dans la mise en œuvre d'activités de coopération et d'intégration sous-régionales.

Principaux domaines d'activité

Les principales activités du Bureau sous-régional consistent, entre autres, à fournir des analyses politiques et des études comparatives reposant sur des données factuelles pour aider les États membres à peaufiner leurs politiques et leurs stratégies, à offrir des services consultatifs en contribuant à la formulation des visions, plans de développement à long terme et stratégies sectorielles des pays, à renfor-

cer leurs capacités dans des domaines clés tels que l'harmonisation de leurs plans nationaux de développement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et l'Agenda 2063, ainsi qu'à développer leurs services statistiques, à appeler l'attention sur des questions de développement intéressant la sous-région et à appuyer les parties intéressées pour que tous s'expriment d'une seule voix et adoptent des positions communes sur toutes ces questions. Les dialogues de haut niveau, et surtout les réunions du Comité intergouvernemental d'experts, sont les principales plateformes où se définissent ces politiques et prises de position de l'Afrique centrale.

Le Bureau sous-régional mène des études et des analyses sur une vaste gamme de sujets : commerce et intégration régionale, développement des agro-industries, statistiques et planification du développement, développement des infrastructures et des transports, politiques des TIC et développement de l'économie numérique, problèmes post-conflits, gestion des ressources naturelles, gouvernance et intégration de la parité hommes-femmes, et développement de la jeunesse, entre autres. Il s'occupe aussi d'assurer le suivi des progrès socioéconomiques et d'offrir des solutions (sous forme de services de savoir), de fournir une assistance technique et des services consultatifs aux États membres et aux CER et d'assurer des services de renforcement des capacités pour les États membres, les CER, des acteurs non étatiques, afin d'améliorer la situation socio-économique des pays desservis.

Centre d'excellence pour la diversification de l'économie

La diversification économique grâce à une industrialisation basée sur ses ressources et stimulée par le commerce est désormais reconnue comme le meilleur moyen pour l'Afrique centrale de surmonter sa trop forte dépendance envers le pétrole et d'autres produits de base et de s'établir plus en amont des chaînes de valeur régionales et mondiales. Le travail sur les politiques et réformes en

faveur de la diversification de l'économie a pris le devant de la scène et va devenir le domaine de spécialisation du Bureau sous-régional, ceci en appui à la mise en application des objectifs de développement durable 1, 8, 9, 10 et 12, en particulier.

Secrétariat des organismes intergouvernementaux et coordination entre ces organismes

Le Bureau sous-régional sert de secrétariat au Comité intergouvernemental d'experts (CIE), organe subsidiaire de la Commission pour chacun de ses cinq bureaux sous-régionaux. Le Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique centrale réunit les représentants des gouvernements des sept pays qui relèvent de la responsabilité du Bureau sous-régional, mais, dans un esprit d'intégration régionale, il voit également la participation des autres États membres de la CEEAC, des communautés économiques régionales et de leurs organes spécialisés et d'autres organisations intergouvernementales de la sous-région, des partenaires du développement, des dirigeants du secteur privé, d'organes de réflexion et autres acteurs clés dont le partenariat est important pour la mise en œuvre du mandat conféré au Bureau sous-régional.

Le Comité intergouvernemental d'experts se réunit une fois par an pour examiner les principales questions et les défis essentiels concernant le développement socioéconomique de la sous-région, afin de formuler des recommandations appropriées à leur sujet et de décider des moyens de collaborer pour les résoudre. Sa trente-troisième réunion s'est tenue en septembre 2017, sur le thème « Made in Central Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux », invitation à surmonter la trop forte dépendance des exportations de matières premières qui expose la sous-région aux chocs extérieurs aboutissant à l'instabilité macroéconomique. Les participants ont adopté le Consensus de Douala au sujet de la diversification économique (au moyen d'une industrialisation basée sur ses ressources et induite par le commerce), donnant fermement au Bureau

sous-régional le mandat de se pencher sur les questions de diversification de l'économie.

Le Bureau sous-régional sert aussi de secrétariat pour la coordination de mécanismes spéciaux de développement, comme le Mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD en Afrique centrale. Il est en train de mettre au point un programme indicatif commun complet afin d'améliorer la cohérence de tout le système et de réduire les chevauchements, de favoriser les économies d'échelle et de maximiser les résultats en termes de développement. Ce programme indicatif commun repose sur trois domaines de résultats la transformation structurelle aux fins du développement inclusif et durable et du développement de l'accès aux marchés et des chaînes de valeur, le développement social et humain et la gouvernance, la paix et la sécurité.

Partenariats

Pour réaliser le mandat de la CEA en Afrique centrale, le Bureau sous-régional collabore avec plusieurs partenaires dans la sous-région, notamment :

- Tous les États membres et leurs organes nationaux, ministères des finances, de l'économie et de la planification, autres ministères sectoriels et offices nationaux de la statistique ;
- La représentation de l'Union africaine dans la sous-région ;
- Les organismes de l'ONU représentés en Afrique centrale, à savoir le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les bureaux de pays des divers organismes des Nations Unies que sont les équipes de pays des Nations Unies dans les sept pays couverts, ainsi que les organismes des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, tirant parti de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et autres initiatives ;

- Les communautés économiques régionales (CER) – la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC) ;
- Les organisations intergouvernementales et autres institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ;
- La Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC), la Banque de développement des États d’Afrique centrale (BDEAC), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque africaine d’import-export (Afrexim-bank) ;
- Les partenaires de développement multilatéraux, notamment l’Union européenne, la Banque mondiale, le FMI et l’AFD ;
- Des universités, organismes de réflexion, organisations de la société civile ;
- Des organisations du secteur privé, en particulier des fédérations d’employeurs.

Réalisations récentes

Réalisations sous-régionales ou concernant plusieurs pays

Grâce au Consensus de Douala, la diversification économique gagne en popularité en Afrique centrale

À partir du document de réflexion portant sur le thème « Made in Central Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux » et des conclusions de la trente-troisième réunion du CIE, le Bureau sous-régional a mis au point en 2017 le Consensus de Douala, qui décrit clairement les actions prioritaires que doivent mener les gouvernements et les autres acteurs de la sous-région pour parvenir à la diversification économique et à la transforma-

tion structurelle, voies assurées du développement durable. Une campagne en cours au sujet du Consensus a suscité au Cameroun des dialogues publics/privés sur la diversification économique et a enthousiasmé les autorités gabonaises au point de faire avancer leurs programmes de valorisation de leurs exportations, en particulier dans le secteur du bois. La Guinée équatoriale et le Tchad donnent aussi la priorité à la diversification de leur économie.

Mise en place d’un cadre pour réduire les coûts d’itinérance des téléphones mobiles en Afrique centrale

L’étude et la campagne du Bureau sous-régional en vue de la mise en place d’un seul réseau pour l’Afrique centrale, menées en collaboration avec l’Union internationale des télécommunications (UIT), ont amené la Guinée équatoriale à s’engager à promouvoir cette cause en collaborant activement avec le Cameroun pour donner le ton d’une diminution des frais d’itinérance de la téléphonie mobile dans les deux pays. La Guinée équatoriale a pris cet engagement lors d’une conférence de l’UIT sur l’économie numérique en Afrique centrale qui assurait notamment le suivi des études faites par la CEA et l’UIT relevant de la compétence du Conseil des ministres des télécommunications et des TIC de la zone de la CEEAC. Il s’agit de réduire les coûts des activités commerciales en Afrique centrale, de faciliter le commerce et les connectivités, de permettre aux compagnies de téléphonie de toute la sous-région de bénéficier d’économies d’échelle et d’améliorer les recettes fiscales des États membres. C’est un pas important en vue de l’opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) en Afrique centrale.

Réalisations spécifiques dans certains pays

Cameroun et Congo : harmonisation des plans nationaux de développement avec le Programme 2030 et l’Agenda 2063

Le Cameroun et le Congo sont en train d’harmoniser leurs plans nationaux de développement avec

le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, suite aux programmes de mentorats organisés spécialement à leur intention par le Bureau sous-régional, en collaboration avec la Division de la politique macroéconomique de la CEA. Cette formation a nettement renforcé les capacités des cadres chargés de la planification des principaux ministères et de la société civile, eu égard à l'harmonisation des plans nationaux de développement avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063, selon une lettre adressée par le Ministre camerounais de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire à la Secrétaire exécutive de la CEA à l'issue de ce programme de mentorat, qui se poursuit.

Dans tous les pays : utilisation d'analyses reposant sur des bases factuelles pour formuler et exécuter des politiques

Grâce à ses profils de pays et études thématiques, le Bureau sous-régional suit le développement macroéconomique et social de la sous-région et mène des analyses en appui à la planification et aux prises de décisions reposant sur des bases factuelles pour une meilleure gestion de l'économie. Ces études et leurs résultats sont diffusés de diverses façons, notamment par le biais de réseaux de praticiens, de webinaires et de dialogues sur les politiques. Les conclusions des profils de pays sur le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad ont déclenché des dialogues de haut niveau, démontrant que le Bureau sous-régional peut véritablement travailler avec les États membres et d'autres parties intéressées à la recherche de voies et d'options crédibles en vue de la transformation structurelle des économies de la région. Les profils réalisés sur la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe ont été transmis aux décideurs de ces pays en prélude à des dialogues politiques de haut niveau.

Les perspectives de développement examinées lors des dialogues politiques se traduisent en instruments de politiques pour les pays qui en ont bénéficié.

Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad : appui à la mise à jour des outils de modélisation de la prise de décision

Des experts en planification de cinq pays d'Afrique centrale ont reçu une formation au sujet de plusieurs outils de modélisation pour appuyer la prise de décision à partir de données factuelles, ainsi que les négociations pour obtenir la marge de manœuvre politique et budgétaire indispensable aux objectifs de développement, tels que la diversification économique, dans le contexte d'une conjoncture macroéconomique difficile. Cette formation se compose comme suit : i) un outil de planification intégrée et d'établissement de rapports mis au point par la CEA pour mieux harmoniser les plans nationaux de développement avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063, et ii) un modèle d'analyse de l'espace des produits et de la diversification économique. Selon un fonctionnaire camerounais, ce travail a fourni des formules et même des attitudes permettant d'améliorer l'efficacité des politiques de développement, qui reposeront plus sur des bases factuelles, avec des modèles actualisés permettant de maintenir le cap sur l'objectif à long terme de devenir des pays émergents.

République centrafricaine : appui aux efforts de transition post-conflit

L'étude du Bureau sous-régional sur les racines du conflit en République centrafricaine est une importante contribution aux efforts visant une transition démocratique dans ce pays. Elle présente une compréhension des causes socio-économiques du conflit et de son impact, mais fournit surtout des moyens de retour à la normale. L'étude recommande vivement que la communauté internationale appuie les volets politiques, économiques et sociaux de la transition.

Le Bureau sous-régional transmet ses contributions techniques sur les liens entre conflits et développement par des canaux divers, dont le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, coor-

donné par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Soutien en cours pour un ou plusieurs pays

Congo : Soutien technique en vue de l'intégration du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans le plan national de développement du Congo et de la formulation d'une vision de développement à long terme.

Guinée équatoriale : Le Bureau sous-régional fournit un appui stratégique à la transformation structurelle et à la diversification économique du pays, conformément à la stratégie Horizon 2020, qui a subi des revers en raison de la surabondance de pétrole. À la suite d'un dialogue politique de haut niveau sur la diversification économique et de séances de travail avec les membres du Gouvernement, des domaines concrets d'appui sont envisagés : des études de diagnostic sur la diversification visant à déterminer les opportunités de spécialisation dans la chaîne de valeur sur la base des avantages comparatifs du pays, la possibilité de développer un centre logistique de classe mondiale en Afrique, la possibilité d'une spécialisation dans le transport de haute qualité et d'autres services s'appuyant sur le Plan directeur de transport consensuel pour l'Afrique centrale, la mise en place d'une solide plate-forme de coordination industrielle et de diversification supervisée par les plus hautes autorités de l'État, la création d'un système de partenariats public-privé, la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement des entreprises, en garantissant la sécurité judiciaire et les systèmes financiers pour le développement, à l'instar du Centre financier international de Dubaï, la spécialisation dans la production et la commercialisation de produits agricoles biologiques, et le renforcement des ressources humaines par la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que par l'enseignement technique et professionnel et la formation.

Tchad : Un appui technique a été fourni à la stratégie de diversification économique, à l'élaboration

d'une étude stratégique sur l'industrialisation et à l'exécution du plan-cadre pour l'industrialisation. Une feuille de route a été établie à cet égard, mettant l'accent sur la création d'environnements favorables pour attirer les investissements étrangers directs, notamment en améliorant l'environnement juridique et réglementaire, la mise en place d'un cadre intégré de financement du développement, le développement de l'économie du savoir, en mettant l'accent sur les systèmes d'innovation, le développement des énergies renouvelables, le renforcement des systèmes agricoles, l'expansion des corridors de transport/développement, la poursuite de l'industrialisation verte, en capitalisant sur l'intégration régionale, la poursuite rigoureuse des programmes de science, technologie, ingénierie et mathématiques et de formation technique et professionnelle, et le renforcement du dispositif de préparation des projets.

Appui aux communautés économiques régionales

Un plan directeur convaincant pour les transports afin de favoriser l'intégration de l'Afrique centrale

Le Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC) a été formulé sous la direction du Bureau sous-régional, en étroite collaboration avec la BDEAC, la Commission de la CEMAC et le secrétariat général de la CEEAC, après quoi ont été développées 36 routes pour faciliter l'intégration des transports en Afrique centrale. Ce Plan directeur apporte une importante contribution à l'intégration et au commerce de la sous-région, en constituant le cadre indispensable à la réalisation en Afrique centrale du Plan d'action pour la stimulation du commerce intra-africain. Le plan a joué un rôle décisif pour la mobilisation de ressources en aidant à la sélection des projets et à la priorisation des investissements. En sa qualité de membre du Comité de suivi du PDCT-AC, le Bureau est en train de mobiliser les partenaires pour donner un nouveau souffle à ce plan.

Améliorer l'harmonisation des CER, l'accès aux marchés et le commerce

En sa qualité de principal instigateur du rapprochement entre la CEEAC et la CEMAC et de membre du Comité de pilotage de la rationalisation des CER en Afrique centrale (COFIL/CER-AC), la CEA fournit un soutien constant aux efforts d'harmonisation de la CEEAC et de la CEMAC. Grâce en partie aux efforts du Bureau dans ce domaine, le secrétariat du COFIL/CER-AC fonctionne à présent et peut faciliter les programmes, politiques et instruments d'harmonisation de la CEEAC et de la CEMAC, dans le but final de réunir les deux organisations en une seule CER plus efficace.

Le Bureau a aussi fourni un solide soutien technique aboutissant à l'amélioration de l'accès aux marchés et à l'harmonisation des règles et règlements commerciaux dans la sous-région. Malgré quelques difficultés, la CEEAC et la CEMAC ont maintenant harmonisé leurs nomenclatures douanières, leurs tarifs préférentiels, leurs règles et certificats d'origine, grâce surtout à l'appui de la CEA, contribution importante à la réalisation de la ZLECA dans la sous-région.

Deux consultants à long terme financés par la CEA sont installés au secrétariat de la CEEAC pour y appuyer les programmes concernant l'accès aux marchés et le commerce. Pour accélérer ce travail, le Bureau offre une formation d'appui sur les procédures d'accréditation au tarif préférentiel harmonisé CEEAC/CEMAC qui doit bénéficier à des experts du Cameroun, du Congo, de la Guinée équatoriale, du Gabon, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de Sao Tomé-et-Principe et du Tchad. À ce jour, 170 personnes, dont des membres de comités nationaux d'agrément, d'autres responsables administratifs, des représentants d'entreprises impliquées dans les exportations intracommunautaires et d'autres parties prenantes au Cameroun, au Gabon et au Tchad ont été formés aux procédures. La formation se poursuivra dans d'autres pays, paral-

lèlement à une campagne de sensibilisation des agents de l'État chargés de la circulation des biens et services dans la zone.

Publications récentes (depuis 2015)

Publications en série

- Profil STEPS (transformation culturelle, emploi, production et société) du Cameroun (2018)
- Profil de pays du Cameroun (2015)
- Profil de pays de la République centrafricaine (2016 et 2017)
- Profil de pays du Tchad (2017)
- Profil de pays du Congo (2016 et 2018)
- Profil de pays de la Guinée équatoriale (2017)
- Profil de pays du Gabon (2016 et 2018)
- Profil de pays de Sao-Tomé et Principe (2016 et 2018)

Publications isolées

- Made in Central Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux (2018)
- Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique centrale (2018)
- Rapport sur l'état et les perspectives de mise en œuvre de la Vision africaine des mines en Afrique centrale (2018)
- Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique centrale (2017)

- Rapport sur la promotion des échanges intra-régionaux en Afrique centrale grâce aux technologies de l'information et des communications (2017)
- État et perspectives de mise en œuvre de la vision africaine des mines en Afrique centrale (2016)
- Renforcement de la transition démocratique dans les pays sortant d'un conflit en Afrique centrale (2016)
- Rapport sur les avancées et les perspectives en matière de convergence macroéconomique dans la sous-région de l'Afrique centrale (2015)
- Étude sur l'amélioration de la sécurité routière en Afrique centrale (2015)

Quelques statistiques de la sous-région

Superficie totale : 3 021 100 km²

Population : 49,6 millions d'habitants (2015)

- Pourcentage de moins de 15 ans : 43,9%
- Pourcentage de jeunes (15-24 ans) : 19,7%

Émissions de CO₂ : 20 483 862 tonnes métriques en 2013 (pour toute la sous-région)

Cameroun

- Superficie : 475 650 km²
- Population : 24,05 millions d'habitants, dont 42,7% sont âgés de 14 ans ou moins et 4,8% de 60 ans et plus ; 54,4% de la population vit dans des zones urbaines
- Premier de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,664 (CEA 2016)
- Capitale : Yaoundé
- Le Cameroun est le cinquième producteur de cacao du monde et le troisième en Afrique. Avec 1 200 MW, le pays dispose du troisième potentiel de production hydroélectrique d'Afrique, après la République démocratique du Congo et l'Éthiopie.

Congo

- Superficie : 342 000 km²
- Population : 5,26 millions d'habitants, dont 42,3% sont âgés de 14 ans ou moins et 5,2% de 60 ans et plus ; 65,4% de la population vit dans des zones urbaines
- Quatrième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,531 (CEA, 2016)
- Capitale : Brazzaville
- Le Congo possède d'importants gisements de potasse, avec des ressources évaluées à 1,07 milliard de tonnes pour une production annuelle estimée à 5 millions de tonnes. La potasse est un minéral essentiel pour la fabrication d'engrais agricoles.

Gabon

- Superficie : 267 668 km²
- Population : 2,02 millions d'habitants, dont 35,9% sont âgés de 14 ans ou moins et 6,4% de 60 ans et plus ; 87,2% de la population vit dans des zones urbaines
- Deuxième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,580 (CEA, 2016)
- Capitale : Libreville
- Gabon est le premier producteur d'huile de palme d'Afrique. Le pays est en train de diversifier sa production agricole et devrait être le principal exportateur d'huile de palme d'ici 2020, avec une production de 250 000 tonnes par an. La production actuelle est de 50 000 tonnes par an, les entreprises SIAT de Belgique et Olam de Singapour ayant actuellement des projets dans le pays.

Guinée équatoriale

- Superficie : 28 052 km²
- Population : 1,26 millions d'habitants, dont 37,2% sont âgés de 14 ans ou moins et 4,4% de 60 ans et plus ; 39,9% de la population vit dans des zones urbaines
- Septième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,403 (CEA, 2016)
- Capitale : Malabo
- La Guinée équatoriale est actuellement le premier producteur de pétrole de la zone de la CEMAC et le troisième d'Afrique.

République centrafricaine

- Superficie : 622 984 km²
- Population : 4,65 millions d'habitants, dont 43,2% sont âgés de 14 ans ou moins et 5,5% de 60 ans et plus ; 40,0% de la population vit dans des zones urbaines
- Cinquième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,507 (CEA, 2016)
- Capitale : Bangui
- La République centrafricaine est l'un des principaux producteurs de diamants d'Afrique, malgré une production presque entièrement artisanale.

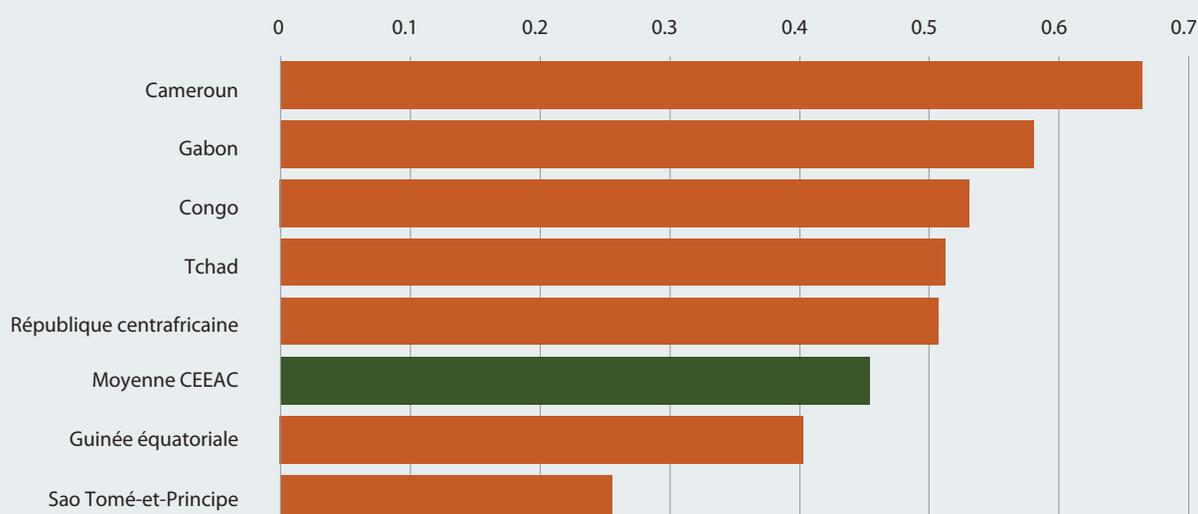
Sao Tomé-et-Principe

- Superficie : 964 km²
- Population : 964 000 habitants, dont 42,8% sont âgés de 14 ans ou moins et 4,3% de 60 ans et plus ; 65,1% de la population vit dans des zones urbaines
- Dixième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,256 (CEA, 2016)
- Capitale : Sao Tomé
- Sao Tomé-et-Principe a décidé de se consacrer à l'économie bleue et met donc l'accent sur les pêches, l'aquaculture, les minéraux, l'énergie, les transports, le commerce, les activités minières dans les fonds marins, la gestion des zones côtières, le tourisme, la biotechnologie maritime, ainsi que les espèces aquatiques menacées, en péril ou protégées.

Tchad

- Superficie : 1 284 000 km²
- Population : 14,9 millions d'habitants, dont 47,1% sont âgés de 14 ans ou moins et 4,0% de 60 ans et plus ; 22,5% de la population vit dans des zones urbaines
- Quatrième de la CEEAC selon l'Indice africain d'intégration régionale, avec une note de 0,512 (CEA, 2016)
- Capitale : N'Djamena
- Le Tchad est le premier pays d'Afrique centrale en termes de production animale. Les résultats du dernier recensement général du cheptel indiquent qu'il compte près de 94 millions d'unités de bétail, ce qui place le pays au troisième rang en Afrique.

Notes d'intégration régionale des pays couverts par le Bureau sous-régional et moyenne de la CEEAC





637 rue 3.069, Quartier du Lac
Case postale 14935
Yaoundé (Cameroun)
Téléphone : +237 222 504 330
Courriel : eca-sro-ca@un.org
Contact médias : akara@un.org
Site Web : www.uneca.org/fr/sro-ca